



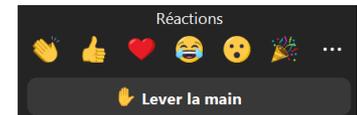
PROJET DE MINE
DE LITHIUM
DANS L'ALLIER

Les impacts du projet sur l'eau : réponses à vos questions

11 07 24 – En visioconférence

Bienvenue à toutes et tous !

- **Vos micros sont désactivés par défaut**, vous pourrez les réactiver lors des temps d'échanges
- **N'hésitez pas à réagir dans le tchat (bouton «Discussion»)** pour poser des questions ou exprimer un avis. Une synthèse des échanges est prévue au cours de la réunion.
- **Pour lever la main** > « réactions » puis « lever la main »
- **Nous vous invitons à vous renommer** > Pour cela, cliquez sur « participants » puis faites glisser votre souris à droite de votre nom et cliquez sur « ... » et « renommer »
- **La rencontre est enregistrée** : la vidéo sera mise en ligne sur le site du débat.



Contexte & objectifs de la rencontre

- **A la suite de la réunion publique de Vichy du 30 mai**, de nombreuses questions étaient restées sans réponse s'agissant des impacts du projet sur l'eau
- Cette visioconférence vise **à répondre à certaines questions restées sans réponses, identifiées par l'équipe du débat**
- Plusieurs autres questions ont été mises en ligne sur la **plateforme participative** du débat
- Cette visioconférence vise aussi **à vous permettre de partager vos avis, observations et questions**

Le déroulé

Accueil & introduction – 10'

Séquence 1 : Les besoins en eau du projet, les solutions pour y répondre et leurs impacts, les alternatives – 1h

Réponses aux questions – 40'

Échanges – 20'

Séquence 2 : La Bosse, effets possibles de l'extraction sur les ressources en eau locales – 30'

Réponses aux questions – 10'

Échanges – 20'

Séquence 3 : Quel suivi et quelles modalités de contrôle entre aujourd'hui et la fin de l'exploitation du site ? 40'

Réponses aux questions – 20'

Échanges – 20'

Conclusion

Règles du jeu

Ecoute et accueil respectueux de la parole

A l'égard des intervenants et intervenantes, de l'équipe d'animation, et des participantes et participants (y compris dans le tchat textuel).

Concision, respect des temps de parole & diversité des prises de parole

1 à 2 mn max pour toutes les interventions, afin de permettre à un maximum de personnes de s'exprimer

1 intervention = 1 question, 1 avis, 1 prise de position

Nous favorisons la diversité des prises de parole : Hommes / femmes, toutes générations

Priorité aux personnes qui ne se sont pas encore exprimées

Transparence & traçabilité des échanges

La réunion est enregistrée. L'enregistrement sera mis en ligne sur le site du débat.

N'hésitez pas à partager vos questions, observations et avis sur la plateforme participative du débat !



Faisons connaissance

Sondage Zoom

Séquence 1

Les besoins en eau du projet, les solutions pour y répondre et leurs impacts, les alternatives et les suites à donner à ce débat public

Question 1

Le besoin en eau est-il complètement connu et défini à ce jour (ou est-il susceptible d'évoluer) ?

En particulier, l'usine pilote est-elle susceptible d'entraîner un ajustement de ces besoins ?

Comment ce besoin est-il susceptible d'évoluer à moyen - long terme avec le changement climatique ?

Imerys : l'

Question 2

Quelles garanties quant au dimensionnement du besoin en eau du projet ? Quelles garanties par IMERYYS et l'État ?

En particulier, côté État : un plafonnement des autorisations de prélèvement est-il prévu ?

En particulier, côté Imerys : quelles garanties concernant le recyclage de l'eau (minimal, degré de maîtrise de l'efficacité, preuves) et la maîtrise du ZDL ?

Imerys : 1'

État : 1'

Question 3

Si les résidus miniers qui viennent combler les galeries sont mélangés à du ciment, l'eau nécessaire est-elle incluse dans les 600 000 m³ ?

Si non, combien d'eau cela représente-t-il et d'où vient-elle ?

Imerys : 1'

Question 4

Les pompages seront-ils équipés de compteurs ? Qui fera les contrôles ? Sous quelles fréquences ? Des contrôles inopinés sont-ils possibles ? Ces contrôles pourront-ils associer les citoyens ?

Imerys : 1'

Etat : 1'

Question 5

Dans la mesure où les autorisations actuelles de prélèvement ne permettent pas la mise en œuvre d'un nouveau prélèvement industriel, comment ces autorisations pourront-elles être obtenues ?

- **Est-il envisagé d'augmenter les prélèvements globaux ou de diminuer les prélèvements agricoles ?**
- **Sur la base de quels éléments serait décidée une autorisation de prélever de l'eau, en l'absence des résultats des études HMUC et de révision du SAGE ?**
- **Comment seront prises en compte les probables augmentations des besoins des autres usagers ?**

D'autres projets de prélèvements pourraient-ils être remis en cause par le droit d'eau accordé à IMERYYS ?

Etat : 2'

Imerys : 1'

SAGE SIOULE 1'

Question 6

Qu'en est-il des autres usagers ?

En particulier, comment seront prises en compte les probables augmentations des besoins des autres usagers du fait du CC ?

D'autres projets de prélèvements pourraient-ils être remis en cause par le droit d'eau accordé à IMERYS ?

Etat : 2'

Question 7

Étiage : Il a été dit que les prélèvements d'IMERYYS pouvaient être modulés voire interrompus en recourant à du stockage dans des retenues sur le site de la mine et dans le barrage EDF des Fades. Est-il envisagé que l'exploitation puisse être stoppée en cas de sécheresse extrême si ces dispositifs ne suffisent pas ?

Imerys : 1'

Etat : 1'

Question 8

Étiage : On parle de l'hypothèse d'un surstockage d'eau au barrage des Fades pour compenser les prélèvements d'IMERYS en période de basses eaux par un accroissement du soutien d'étiage. Mais est-on sûr de disposer d'assez d'eau pour permettre ce soutien d'étiage supplémentaire dans un contexte de changement climatique (et à quelle échéance) ?

Comment sera étudié l'impact de ce surstockage : sera-t-il intégré dans les études d'impact du projet ?

EDF : 2'

Etat : 1'

Question 9

Hors étiage : Le prélèvement d'IMERYYS va avoir un impact sur les débits de la Sioule ou sur le fonctionnement du barrage des Fades, qui pourrait accroître son stockage en période de hautes eaux et donc diminuer les crues de la Sioule pendant cette période. Comment ces impacts seront-ils analysés au regard du fonctionnement global de la Sioule et de l'Allier, par exemple sur le transport des sédiments qui conditionne la bonne santé des cours d'eau ? La centrale nucléaire de Cosne sur Loire sera-t-elle impactée ? Les analyses iront-elles jusque-là ?

Imerys : 1'

SAGE Sioule : 2'

Etat : 1'

Question 10

La réunion de Vichy a permis de montrer que le Cher était en mauvais état d'un point de vue quantitatif.

Mais connaît-on les débits minimum biologiques pour la vie aquatique et pour permettre une dilution suffisante des rejets pollués ?

Et dans quelle mesure ces besoins sont-ils satisfaits aujourd'hui ?

Dans quelle mesure le seraient-ils avec le projet EMILI ? (Quels Impacts sur les milieux de ce « non retour » au Cher ?)

SAGE Cher : 1'30

Fédération de pêche : 1'30

Question 11

On parle d'augmenter le soutien d'étiage du barrage de Rochebut pour compenser la diminution des rejets au Cher provenant de la station d'épuration. Mais est-on sûr de disposer d'assez d'eau pour permettre ce soutien d'étiage supplémentaire dans un contexte de changement climatique et de manque d'eau ?

Comment sera étudié l'impact d'un surstockage du barrage ?

EDF : 2'

Etat : 1'

Question 12

La communauté de Montluçon va-t-elle financer une partie des investissements nécessaires à la REUT au travers des factures d'eau ? IMERYS va-t-il payer l'eau prélevée (sous forme de redevance à l'Agence de l'eau ou à Montluçon Agglo) et combien ?

*Agglomération de Montluçon : 1'
Imerys : 1'*

Temps d'échanges

**Synthèse des questions du tchat
Vos questions, réactions,
observations**

Séquence 2

La Bosse, effets possibles de l'extraction sur les ressources en eau locales

Question 13

Comme tout modèle a ses limites et qu'il existera toujours des risques d'impacts sur la circulation des eaux souterraines, pouvez-vous rappeler les mesures qui pourraient être mises en œuvre en cas d'assèchements, ou de disparitions de points d'eau ?

Quelle gestion des risques, quelles possibilités d'« alerte » par les acteurs des territoires, et quels processus et gouvernance de traitement de ces alertes ?

Imerys : 5'

Question 14

KAOLINS et EMILI en même temps : D'où viennent les eaux déjà stockées dans les retenues sur place ? Quel devenir de cette eau avec le projet EMILI ?

Ces retenues seront-elles vidées ou « transvasées » à un moment ou un autre pour permettre l'exploitation de la mine et/ou servir de stockage pour le projet EMILI ?

Imerys : 2'

Temps d'échanges

**Synthèse des questions du tchat
Vos questions, réactions, observations**

Séquence 3

Quel suivi et quelles modalités de contrôle entre aujourd'hui et la fin de l'exploitation du site ?

Question 15

Le possible classement en « projet stratégique » au titre du *Critical raw material act* du projet EMILI peut-il entraîner des dérogations dans l'application de la Directive Européenne Cadre sur l'Eau et si oui lesquelles ?

Etat: 3'

Question 16

Quid d'un comité d'experts indépendants, mandaté (par la préfecture, l'ARS, etc) pour assurer un suivi et une expertise multicritères tout au long du montage du projet ?

Etat : 2'

Question 17

Quels engagements d'IMERYS et de l'Etat en termes de transparence des résultats des études à venir et des suivis dans le cadre de quelle gouvernance ?

Notamment, des questions très techniques et très précises sont posées sur les études, concernant les essais de pompage, sur le modèle numérique hydrogéologique etc. Comment IMERYS pense-t-il répondre à cette demande de connaissance ?

Imerys : 2'

Etat : 1'

Question 18

L'évaluation a priori des impacts environnementaux ayant des limites, des suivis spécifiques seront-ils mis en œuvre en amont, en phase d'exploitation et après cette phase ? Ces suivis seront-ils à la hauteur du coût du projet et de son caractère stratégique au niveau national ?

Le cas échéant ces suivis concerneront-ils :

- **les écosystèmes de la région (forêt des Colettes, zones humides, Sioule voire Allier...) ?**
- **des espèces spécifiques : saumon atlantique, alose, truite fario, agrion de mercure, oiseaux d'eau... ?**
- **des paramètres chimiques spécifiques pré-identifiés sur la base des risques potentiels du projet ?**
- **la disponibilité en eau pour les autres usages en aval ?**
- **la santé des populations (étude épidémiologique) ?**

Imerys : 3'

Etat : 2'

Question 19

En cas de constat de pollution des eaux ou des sols aux alentours de la mine, à qui reviendra la charge de la preuve dans le cadre d'un contentieux : A IMERYS qui devra démontrer l'innocuité de ses installations ou aux plaignants qui devront démontrer le lien entre la pollution et la mine ? Comment prévenir des procédures judiciaires interminables et inégales ?

Etat : 3'

Temps d'échanges

**Synthèse des questions du tchat
Vos questions, observations,
réactions**

Conclusion

Jusqu'au 31 juillet participez au débat !

- Prochaines rencontres le 16 et 18/07, en visioconférence, et à Echassieres
- Participez au débat en ligne !



Mon avis en 10 minutes

Vous avez moins de dix minutes ? Découvrez le projet et donnez votre avis à travers notre parcours guidé.

[JE PARTICIPE ↗](#)



Le forum en ligne

Pour poser des questions sur le projet, réagir aux avis des internautes ou tout simplement déposer votre avis, utilisez notre plateforme de participation numérique.

[JE PARTICIPE ↗](#)



Répondeur

Vous préférez vous exprimer à l'oral ? Un répondeur téléphonique est à votre disposition au : **09 70 80 82 49** (appel gratuit)

Votre message sera retranscrit à l'écrit et publié sur la plateforme participative.

[J'APPELLE](#)